

CPE

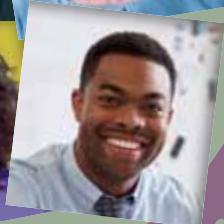
et
moi...

et
moi... et
moi...

et
moi...



se-unsda.org



Vous nous dites

Mon identité professionnelle

LE SE-UNSA PROPOSE



- ✓ la création d'un corps d'inspection propre aux personnels d'éducation
- ✓ un accès direct au concours IA-IPR EVS sans passer par la fonction de chef d'établissement

Tous mes temps de travail doivent être reconnus

LE SE-UNSA PROPOSE



- ✓ un temps de travail de 35 h hebdomadaires toutes tâches comprises
- ✓ la suppression de la 39^e semaine
- ✓ un accès réel aux IMP au même titre que les enseignants
- ✓ la récupération des heures de dépassement de service ou la création d'une rémunération spécifique pour les valoriser financièrement
- ✓ le remplacement de l'indemnité forfaitaire par l'Isoe avec une part modulable pour prendre en compte les missions particulières des CPE (ex : internat, formation, animation)

J'ai besoin de vrais horizons professionnels



- ✓ **une information claire sur l'accès à des missions complémentaires** (ex : tuteur, formateur académique, formateur Psc1, juré de concours...)
- ✓ **un accès au Cappei** pour favoriser des passerelles vers l'enseignement spécialisé
- ✓ **un accès facilité à de nouvelles fonctions** (ex : DDFPT/ex-chef des travaux, directeur de Segpa, enseignant référent...)

Je veux de vraies perspectives de carrière



- ✓ **une augmentation du ratio** de passage à la hors-classe
- ✓ **un élargissement des critères d'accès** à la classe exceptionnelle (ex : formateurs autres que titulaires du Caffa, TZR...)

La vie scolaire se respecte



- ✓ **des locaux adéquats**, accueillants et équipés (ex : internet haut débit, ligne téléphonique directe)
- ✓ **pas de consignes** du chef d'établissement aux AED sans passer par le CPE
- ✓ **la stabilité des moyens** de vie scolaire

Il faut des moyens pour bien suivre les élèves

LE SE-UNSA PROPOSE

- ✓ un CPE minimum par établissement
- ✓ possibilité d'un CPE supplémentaire à partir de 400 élèves en fonction des besoins de l'établissement
- ✓ un CPE supplémentaire pour les établissements avec internat et les établissements de l'éducation prioritaire
- ✓ un nombre suffisant de CPE TZR et des zones de remplacement de taille raisonnable
- ✓ une dotation en AED à la hauteur des besoins de chaque établissement
- ✓ la création d'une vie scolaire dans les Érea et les écoles régionales du premier degré

Je veux être formé dans de bonnes conditions

LE SE-UNSA PROPOSE

- ✓ une formation continue sur le temps de travail sans blocage pour nécessité de service
- ✓ une formation initiale et continue adaptée aux besoins des CPE (ex : élèves à besoins particuliers, gestion des conflits...)
- ✓ l'inscription des réunions de bassin au Paf dans toutes les académies
- ✓ un budget de fonctionnement pour les réunions de bassin afin de financer les intervenants extérieurs

J'ai droit à une vie privée

LE SE-UNSA PROPOSE

- ✓ un droit à la déconnexion
- ✓ un accès au temps partiel dans de bonnes conditions